



## Procès-verbal

### 1<sup>ère</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 13 janvier 2026, à 19 h  
Centre Trois-Saisons  
1390, rue Buffon, salle polyvalente  
Séance tenue en mode hybride

## Présences

### Membres avec droit de vote :

■ Réjean Martel	Président
■ Patrick Auclair	Trésorier
■ Maxime Le Pluart	Vice-président
■ Aline Dumont	Secrétaire
■ Patrick L'Heureux	Administrateur
■ Jean-François Perreault	Administrateur
■ Sébastien Deveault	Administrateur

## Absences

■ Constant Pilote	Administrateur
■ Angélique Fortin	Administratrice

## Autres présences

■ Yannick Fauteux	Conseiller du district Cap-Rouge-Laurentien
■ Gabriel Dusablon	Conseiller du district du Plateau
■ Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une personne participe à l'assemblée



**Ordre du jour**

**1<sup>ère</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration**

**Le mardi 13 janvier 2026, à 19 h**  
**Centre Trois-Saisons**  
**1390, rue Buffon, salle polyvalente**  
**Séance tenue en mode hybride**

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	<b>19 h 00</b>
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<b>19 h 01</b>
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025	<b>19 h 05</b>
■ 3.1 Suivis des résolutions	
4. Période d'information des membres du conseil municipal	<b>19 h 15</b>
5. Période de questions et commentaires du public	<b>19 h 30</b>
6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles	<b>19 h 45</b>
■ 6.1 Programme de mobilisation à la sécurité routière	
■ 6.2 Programme de mobilisation des conseils de quartier en faveur de la biodiversité	
■ 6.3 Projet Primev'Air	
■ 6.4 Tables de concertation (vélo, transport en commun, présidents)	
7. Trésorerie	<b>20 h 30</b>
■ 7.1 Paiement des frais de secrétariat	
■ 7.2 Autorisation des dépenses	
8. Affaires internes	<b>20 h 35</b>
■ -	
9. Varia	<b>20 h 40</b>
10. Fin de l'assemblée	<b>20 h 45</b>



## 1. Ouverture de l'assemblée

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

M. Réjean Martel propose l'ajout des sujets «6.5 Rivière Lorette» et «6.6 Politique de remerciement des bénévoles» au point *Suivis des dossiers et affaires nouvelles*.

### Résolution CQA-26-CA-01

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification susmentionnée.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 décembre 2025

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Une correction de coquille est apportée au mot «conseiller» sur la première page.

### RÉSOLUTION CQA-26-CA-02

Sur proposition de M. Réjean Martel, appuyée par M. Jean-François Perreault, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la dernière séance avec la modification susmentionnée.

*Adoptée à l'unanimité*

### 3.1 Suivis des résolutions

M. Maxime Thibeault partage la réponse de la Ville à la résolution CQA-25-CA-60, concernant les interventions en zone agricole du Bureau de la sécurité civile de la Ville.

*Pour faire suite à la résolution CQA-25-CA-60 adoptée par le Conseil de quartier, laquelle demande au Bureau de la sécurité civile de consulter les agriculteurs du quartier en vue d'élaborer un plan d'intervention en cas d'incident important (bris d'aqueduc, incendie, etc.) en milieu agricole, ou le cas échéant, de partager un plan existant, nous vous transmettons les précisions suivantes.*



*Le territoire de la ville de Québec est exposé à divers aléas naturels et technologiques susceptibles d'entraîner des répercussions importantes. Dans ce contexte, nous saluons l'initiative du secteur agricole de vouloir s'impliquer activement dans la préparation aux sinistres. La préparation aux sinistres est une démarche essentielle qui repose sur une responsabilité partagée.*

*Le Bureau de la sécurité civile collabore activement avec les différentes unités administratives de la Ville afin de concevoir les plans d'intervention municipaux en cas de sinistre.*

*Toutefois, la résilience collective repose également sur l'engagement de tous les acteurs de la communauté.*

*À cet effet :*

- Les citoyens sont invités à se doter d'une trousse d'urgence et à élaborer un plan familial.*
- Les entreprises, y compris les exploitations agricoles, doivent évaluer les risques liés à leurs activités, mettre en place un plan de mesures d'urgence et assurer la continuité de leurs opérations critiques.*

*Bien que le Bureau de la sécurité civile ne soit pas en mesure de concevoir des plans d'intervention personnalisés pour chaque entreprise ou regroupement, la Ville de Québec, demeure disponible pour répondre aux questions des regroupements d'agriculteurs dans la conception de leur propre plan d'intervention.*

*Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts en matière de préparation.*

M. Patrick Auclair mentionne que les services d'urgence, incluant les pompiers, oublient souvent les fermes dans leur programme de prévention. Il souhaiterait que la Ville ait des procédures et des options concrètes lors de sinistres, pour permettre aux agriculteurs de déterminer un plan de secours. Il a relayé le message au président de l'UPA, qui veut également se pencher sur la question. M. Yannick Fauteux prend également en note la réponse de la Ville pour faire un suivi du dossier.

M. Maxime Thibeault annonce que le recomptage sur l'avenue Benjamin-Sulte par la Ville se fera vers la fin du mois de janvier.

#### **4. Période d'information des membres du conseil municipal**

M. Gabriel Dusablon fait part que la Ville est actuellement en tournée pour rencontrer différents organismes dans tous les arrondissements, incluant la Base de Plein Air. M. Patrick L'Heureux demande s'il y a des plans prévus pour la maison patrimoniale Laberge. M. Gabriel Dusablon n'a pas d'informations à ce sujet.

M. Yannick Fauteux partage quelques points d'information :



Les luminaires ont été modifiés dans le parc près de l'École Les Primevères, ce qui réjouit les citoyens qui en étaient incommodés et en avaient précédemment fait part au Conseil de quartier.

L'expérience de la signalisation en dents de dragons s'est avérée non concluante sur la rue Saint-Félix et sur l'avenue Notre-Dame et le projet n'ira pas de l'avant sur le rang Saint-Ange.

Le conseiller avait demandé un état de situation complet concernant la sécurité routière sur le boulevard Hamel sur le tronçon Jean-Gauvin / Route de l'Aéroport. Il devrait obtenir le tout vers la fin janvier. Il a également demandé une analyse des données suite aux deux nouveaux panneaux incitant à la sécurité routière qui seront installés au printemps prochain dans le rang Saint-Ange.

Le conseiller fait part que le RTC peut venir rencontrer le Conseil de quartier s'il en fait la demande.

Il rappelle qu'il y a des inspecteurs qui sensibilisent les citoyens à propos du règlement sur l'utilisation des appareils de chauffage au bois. M. Jean-François Perreault demande si un rapport des mesures prises par la Ville peut être amené au Conseil.

Le conseiller discute de toutes les réalités, règlements et paramètres qu'il a découverts par rapport au déneigement des rues (passage à 10 cm de neige pour un seul passage, règles sur le nombre d'heures de repos des déneigeurs, rues prioritaires, etc.) Il doit sensibiliser régulièrement les citoyens à ce sujet.

M. Réjean Martel rappelle la situation dénoncée au Conseil par les citoyens de la rue Pellon, dont la rue doit être refaite étant donné son mauvais état.

## 5. Période d'intervention des citoyen.ne.s

Il n'y a pas d'intervention.

## 6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

### 6.1 Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025-2029

M. Patrick Auclair a parlé à des concitoyens au sujet de l'installation d'une grande affiche en milieu agricole, mais tous s'interrogeaient à propos du règlement sur l'affichage de la Ville. M. Sébastien Deveault avait déjà entrepris des démarches, mais il n'avait pas obtenu de réponse claire.



M. Sébastien Deveault présente, à l'aide d'un support visuel, le projet d'affiche en milieu agricole 4' x 8' qui pourrait être placée dans le rang Saint-Ange et la Route Notre-Dame ou encore, à l'arrière de véhicules agricoles.

Le comité a également travaillé sur le contenu pour l'article dans le petit journal de quartier, dont la version finale sortirait en février. M. Réjean Martel suggère que suite à l'article, une publicité avec l'affiche jaune *Va pas trop vite!* pourrait également être publiée. M. Patrick L'Heureux attend toujours des retours suite à ses appels au Journal.

M. Sébastien Deveault partage également un aperçu du dépliant de l'AGA, qui contiendrait un résumé de l'article de journal, une invitation pour venir à la fête de quartier et réserver une affiche à coller sur poubelle ainsi qu'un lien Facebook vers la page du Conseil. M. Jean-François Perreault demande : la Ville pourrait-elle imprimer sur un format plus gros? M. Réjean Martel demande : le Conseil pourrait-il avoir le contrôle du contenu sur un plus grand nombre de pages? M. Sébastien Deveault demande : un peu de couleur serait-il possible, notamment pour le carré jaune de l'affiche ? M. Maxime Thibeault prend note des questions.

## RÉSOLUTION CQA-26-CA-03

Considérant que le Conseil de quartier de l'Aéroport souhaite installer des affiches de sensibilisation à la sécurité routière en milieu agricole dans le cadre du Programme de mobilisation à la sécurité routière;

Considérant que le règlement sur l'affichage de la Ville de Québec est très consistant et complexe;

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu que le Conseil de l'Aéroport demande aux spécialistes concernés de la Ville des informations concrètes concernant la possibilité d'un tel affichage.

*Adoptée à l'unanimité*

## 6.2 Programme de mobilisation des conseils de quartier en faveur de la biodiversité

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, M. Réjean Martel se retire de la table du Conseil pour ce segment. M. Sébastien Deveault présente aux membres du Conseil la proposition de projet en partenariat avec le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRRCR)

Le Conseil de quartier de l'Aéroport a sollicité l'expertise du CBRRCR pour l'accompagner dans ce deuxième projet. Le CBRRCR est très intéressé à s'impliquer puisque ce projet rencontre sa mission et se situe sur son territoire d'actions. Les dates proposées pour l'activité seraient le 30 et 31 mai.



Un cours d'eau est situé sur le site du centre communautaire Champigny, le ruisseau Auclair, un affluent de la rivière du Cap Rouge située 400 mètres en aval. Une première série d'activités vous est proposée et viserait spécifiquement les enjeux de l'eau :

- Pêche à la ligne;
- Corvée de nettoyage du ruisseau et ses rives;
- Analyse technique des paramètres de la qualité de l'eau.

Étant donné le succès obtenu l'automne dernier, une autre activité proposée concerne la colonie envahissante de renouée du Japon. Les enfants et les adultes auraient le plaisir de chauffer des raquettes à neige pour piétiner et tenter de détruire cette plante indésirable.

L'activité serait conjuguée à une Fête de quartier au centre communautaire Champigny. La Société d'histoire de Sainte-Foy serait également présente pour montrer l'évolution du quartier Champigny notamment à l'aide d'anciennes photos. M. Sébastien Deveault invite les membres à soumettre leurs suggestions d'idées pour agrémenter la fête.

Une rencontre de planification est prévue le 9 février avec les acteurs du projet.

## RÉSOLUTION CQA-26-CA-04

Considérant que le Conseil de quartier s'est adjoint la collaboration du Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (ci-après appelé «CBRCR») en tant que partenaire pour préparer la demande de projet et, par la suite, réaliser le projet «Biodiversité dans le quartier Champigny» (ci-après appelé le «projet»);

Considérant que plusieurs étapes sont à compléter en vue de l'amorce du projet au cours de l'hiver 2026 et sa continuation au printemps et qu'il est requis que le CBRCR soit le responsable de la réalisation du projet en tant que mandataire du Conseil de quartier;

Considérant que le Conseil de quartier entend également s'impliquer activement au projet, entre autres en mobilisant la population du quartier à participer aux différentes activités dans le cadre de la réalisation du projet;

Sur proposition de M. Patrick Auclair, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu ce qui suit :

1. Le Conseil de quartier nomme le CBRCR comme son mandataire aux fins de le représenter auprès de la Ville de Québec concernant toutes les étapes, discussions et autorisations à recevoir des autorités municipales pour la réalisation du projet, et d'en faire rapport périodiquement au représentant du Conseil de quartier;
2. Le vice-président est autorisé à signer une entente de services avec le CBRCR prévoyant les principales modalités de réalisation du projet par le CBRCR, y compris les conditions de paiement au CBRCR des honoraires facturés par ce dernier, pour un maximum de 4 000\$ tels que prévus à la proposition du 13 janvier 2026 du CBRCR (en annexe).

*Adoptée à l'unanimité*



### 6.3 Projet Primev'Air

M. Maxime Thibeault transmet l'argent (10 000\$) au trésorier du Conseil sous forme de chèque.

M. Jean-François Perreault fait part qu'il a obtenu 300\$ de la députée Geneviève Guilbault et 250\$ (sous forme de commandite publicitaire) du député Joel Lightbound. Une demande a également été faite au bureau d'Éric Caire. L'Aéroport et la Caisse Desjardins seront également relancés.

Une étape supplémentaire s'est ajoutée au processus : la validation du calibrage des capteurs par RevolvAir, qui doit se faire à l'école les Primevères pour environ deux semaines, avant qu'ils ne soient installés chez les citoyens qui les hébergeront. Il est possible que le Conseil puisse obtenir plus de capteurs étant donné que leur coût est un peu plus bas que prévu.

Il tiendra le Conseil au courant de la suite du processus.

### 6.4 Tables

#### Table de concertation vélo

Il n'y a pas de nouveau.

#### Table de concertation sur le transport en commun

Il n'y a pas de nouveau.

#### Table des président.e.s de Conseils de quartier

En remplacement de M. Réjean Martel, M. Patrick Auclair a assisté à la rencontre du 16 décembre 2025 dernier. Quatre prochaines rencontres sont planifiées.

### 6.5 Rivière Lorette

M. Patrick Auclair rapporte que les projets qui avaient été présentés n'ont pas débouchés et qu'il n'y a pas de nouveau du côté de Canards Illimités.

### 6.6 Politique de reconnaissance des bénévoles

M. Réjean Martel a partagé aux membres la politique de reconnaissance des bénévoles du Conseil, avec une échelle établissant le montant de la carte-cadeau allouée selon le nombre d'années d'implication du membre :



1 à 4 ans : 25,00\$  
5 à 9 ans : 50,00\$  
10 à 14 ans : 75,00\$  
15 ans à 20 ans: 100,00\$  
21 ans et plus: 150,00\$

## 7. Correspondance et trésorerie

### Correspondance

Il n'y pas de nouveau.

### Trésorerie

M. Patrick Auclair mentionne que le solde du compte est de 5 127,44\$.

#### 7.1 Paiement des frais de secrétariat

##### RÉSOLUTION CQA-26-CA-05

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu de verser 125\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

#### 7.2 Autorisation des dépenses

##### RÉSOLUTION CQA-26-CA-06

Sur proposition de M. Maxime Le Pluart, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu de verser 12\$ à M Réjean Martel pour le remboursement des frais de stationnement à l'Hôtel de Ville lors du lancement de la nouvelle image de marque des Conseils de quartier le 4 décembre dernier.

*Adoptée à l'unanimité*

## 8. Affaires internes



M. Maxime Thibeault fait part que les problèmes encourus avec la plate-forme *Google Workspace* (stockage de documents, adresses courriel, etc.) sont résolus et que les courriels du conseil de quartier de l'Aéroport sont désormais fonctionnels.

M. Maxime Thibeault invite également le Conseil à réfléchir à un budget collation lors de l'AGA.

## 9. Varia

Il n'y a pas d'intervention.

## 10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21 h 07.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M<sup>me</sup> Aline Dumont et M. Réjean Martel.

---

Réjean Martel, président

---

Aline Dumont, secrétaire



## Annexe 1

### **Programme de soutien à la mobilisation – Initiatives en faveur de la biodiversité « Biodiversité dans Champigny »**

Présenté au Conseil de quartier de l'Aéroport

13 janvier 2026

#### **Retour sur l'activité du samedi 4 octobre 2025**

L'activité tenue l'automne dernier a permis de réaliser une première activité visant à faire connaître certains enjeux de biodiversité aux citoyens du quartier Champigny. L'accueil des visiteurs était assumé par les bénévoles du Conseil de Quartier de l'Aéroport via un abri situé très visiblement sur la terrasse extérieure du Centre Communautaire de Champigny. Les visiteurs étaient ensuite dirigés vers le boisé où les attendaient l'équipe du CBRCR qui assurait l'animation de trois activités soit:

- le labyrinthe dans l'immense colonie de renouée du Japon, une plante exotique envahissante;
- la conférence portant sur la flore;
- la plantation d'arbres.

Les 3 animations ont été fort appréciées, tout particulièrement l'animation dans le labyrinthe de renouée du Japon.

#### **Le site du Centre communautaire de Champigny**

Le site constitué d'un boisé et d'un ruisseau est sans contredit un site exceptionnel pour une activité axée sur la biodiversité. Par ailleurs, toutes les autres commodités sont à proximité dans le bâtiment attenant : les toilettes, des locaux au sec pour s'abriter en cas de pluie et le stationnement.

En vert sur la photo : la terrasse extérieure à l'arrière du bâtiment

En rouge : le boisé et la friche

En jaune : l'immense colonie de renouées du Japon

En bleu : le ruisseau Auclair

#### **Le partenariat avec le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR)**

Le Conseil de quartier de l'aéroport a sollicité l'expertise du CBRCR pour l'accompagner dans ce deuxième projet. Le CBRCR est très intéressé à s'impliquer puisque



ce projet rencontre sa mission et se situe sur son territoire d'actions. Le CBRCR possède une vaste expertise dans la mise en valeur des milieux naturels. Bien vouloir visiter le site Web du CBRCR ([www.cbrcr.org](http://www.cbrcr.org)) pour vous en convaincre.

### **Activités proposées pour le printemps 2026**

Dates proposées : les fins de semaines du 23-24 ou 30-31 mai

Le cours d'eau situé sur le site, le ruisseau Auclair, représente un enjeu de biodiversité hors du commun. Ce ruisseau est un affluent de la rivière du Cap Rouge située 400 mètres en aval.

Une première série d'activités vous est proposée et viserait spécifiquement les **enjeux de l'eau** :

- Pêche à la ligne;
- Corvée de nettoyage du ruisseau et ses rives;
- Analyse technique des paramètres de la qualité de l'eau.

Étant donné le succès obtenu l'automne dernier, une autre activité vous est proposée dans la colonie de renouée du Japon. Les enfants et les adultes auraient le plaisir de chauffer des raquettes à neige pour piétiner et tenter de détruire cette plante indésirable.

Le tout pourrait être complété par une plantation d'arbres, en complément des arbres plantés l'automne dernier.

### **La mobilisation des citoyens du quartier Champigny**

La mobilisation du public est un défi important. Il n'est facile de rejoindre et d'intéresser les jeunes familles à se déplacer un samedi matin.

Le CQA convient d'attribuer un effort et un investissement suffisant pour créer un achalandage adéquat sur le site. Le CBRCR va collaborer à cet effort.

Un meilleur usage des réseaux sociaux doit être envisagé. L'implication de la jeunesse adolescente doit aussi être envisagée, par exemple une collaboration avec les professeurs/élèves du Collège de Champigny. D'autres organismes pourraient être invités à tenir un kiosque, par exemple la Société d'histoire, permettant de déculper l'achalandage.

Il me fera plaisir de discuter plus en détails de tous ces éléments. Je joins le formulaire à déposer auprès de la Ville de Québec pour demander le financement de 4 000\$.

Salutations

*Laurier Coté, directeur général du CBRCR*